



AIDE-MÉMOIRE

Phase 2 - Étape 3 S'assurer de l'arrimage entre les ressources du milieu ciblé et celles du réseau de santé et de services sociaux du territoire

AVANT DE PASSER À L'AUTRE PHASE, VÉRIFIER ET COCHER LES ACTIONS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

Répertorier les intervenants et les services d'aide établis dans le milieu ciblé;

Faire connaître aux ressources du milieu ciblé ayant un lien avec les services à offrir aux personnes suicidaires ou le soutien à offrir aux sentinelles certains éléments du cadre de référence, notamment la définition et le rôle des sentinelles ainsi que les rôles et les responsabilités des ressources de santé et de services sociaux du territoire;

Obtenir de l'information sur le rôle des intervenants et des services d'aide du milieu ciblé ayant un lien avec les services à offrir aux personnes suicidaires ou le soutien à offrir aux sentinelles;

Établir les liens entre les services d'aide du milieu ciblé et les services sociaux et de santé du territoire.

Si une de ces actions n'est pas encore réalisée, identifier pourquoi, déterminer quand elle sera effectuée et ce qui pourrait être aidant pour y arriver.
